

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
'HOUKAT
SAMEDI 27 JUIN 2015
10 TAMOUZ 5775
AVOT 5

48^e année

38

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

La liberté invaincue

Il existe des dates qui changent le monde et dont l'effet se ressent encore aujourd'hui malgré l'écoulement du temps. De telles dates ne sont pas de simples accidents de l'histoire, elles touchent à la structure des choses et l'observateur sait qu'après leur passage, c'est une transformation profonde que l'on peut relever. Peu importe l'importance, apparente ou non, reconnue ou pas, de l'événement, c'est sa simple occurrence qui opère le changement.

C'est ainsi qu'il faut voir le 12 Tamouz, qui intervient, cette année, au début de la semaine prochaine. Ce jour-là, en 1927, le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn, fut libéré. Cela se passait en URSS. Il avait été arrêté par la police de Staline pour son activité de diffusion du judaïsme, avait été condamné à mort pour finalement être envoyé en relégation dans une petite ville de l'Oural. Au moment de partir pour cet exil, qui avait été prononcé pour de longues années, Rabbi Yossef Its'hak affirma de la fenêtre du train qui devait l'emmena, devant tous les Hassidim héroïquement assemblés sur le quai de la gare : «Seul notre corps est

en exil, notre âme est éternellement libre». Miraculeusement, la peine fut annulée et l'exil ne dura concrètement que quelques jours. Rabbi Yossef Its'hak libéré, son action allait se démultiplier partout dans le monde. L'oppression et la dictature avaient reculé devant la conscience, la grandeur et l'obstination de la liberté.

Ceci n'est pas qu'une histoire de combat victorieux. Rabbi Yossef Its'hak sut le dire : «Ce n'est pas seulement moi qui ai été libéré mais tous...» C'est dire que le 12 Tamouz n'est pas une simple journée d'histoire glorieuse. C'est un jour qui concerne chacun. Cette liberté retrouvée est aussi la nôtre. A tous ceux qui voudraient voir s'éteindre la lumière du judaïsme, à tous ceux qui voudraient que cesse de retentir notre voix, à tous ceux qui nous menacent, dans notre chair ou dans notre esprit, il faut savoir dire que nous sommes éternellement libres et que rien ne nous contraindra jamais.

Cette liberté chante, cette semaine, dans notre cœur et notre âme. Et ce chant monte comme le prélude au cantique majeur, celui de la venue de Machia'h.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

'Houkat Le sens des Mitsvot

Nos Sages nous enseignent qu'il y a un lien entre les 613 Mitsvot (commandements) et le corps humain. Ils soulignent que les 248 actes positifs que nous devons faire correspondent aux 248 membres ou parties du corps. Les 365 interdictions quant à elles évoquent le même nombre de muscles. Le but des commandements est d'exprimer la sainteté par le biais de notre corps dans la vie quotidienne : vivre en tant qu'êtres humains et exprimer la Divinité.

Pour réfléchir au sens des commandements, attardons-nous sur la nature biologique du corps. Il forme une entité dont chaque partie joue un rôle vital dans le fonctionnement de l'être humain. Et pourtant, certains processus restent encore très peu connus. Il est clair que le corps est une machine merveilleuse. Et si quelque chose ne peut encore être élucidé à son sujet, nous savons que nous pouvons nous attendre à ce qu'un jour, nous en apprenions plus et en comprenions plus. Chaque détail est significatif. On peut en dire de même à propos des commandements de la Torah. Bon nombre d'entre eux peuvent être compris, jusqu'à un certain point. Néanmoins, d'autres restent obscurs. Ce sont ceux qu'on appelle les 'houkim, les «statuts» inexplicables. Il en existe un certain nombre dans la vie juive.

Le commencement de la Paracha 'Houkat nous en fournit un important exemple, bien que, de nos jours, nous n'ayons plus la possibilité d'accomplir cette loi. Il s'agit du processus de purification par la «vache rousse». Une personne qui avait été en contact avec un mort était rendue d'une certaine façon impure, ce qui signifiait qu'elle ne pouvait pénétrer dans le Temple. Les cendres d'une vache entièrement rousse, qui avait été sacrifiée, étaient mêlées à de l'eau et quelques gouttes de ce mélange étaient

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat 'HOUKAT

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 40 • Sortie 23h 04

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.34	Marseille	21.04	Nice	20.58
Grenoble	21.10	Montpellier	21.12	Rouen	21.48
Lille	21.46	Nancy	21.24	Strasbourg	21.17
Lyon	21.16	Nantes	21.48	Toulouse	21.21

à partir du dimanche 21 juin 2015

Heure limite du Chema : 9h 49 Pose des Téléphones : 4h 15
Fin Kidouch Levana : toute la nuit du mardi 30 juin au mercredi 1^{er} juillet - 14 Tamouz



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

aspergées sur la personne en état d'impureté, ce qui la rendait à nouveau pure et apte à entrer dans le Temple. La Torah utilise le mot «statut», *'houkat*, pour décrire cette ordonnance.

Nous ne comprenons pas le sens du concept de l'impureté pas plus que la raison pour laquelle les procédures de purification engagées avec la vache rousse permettaient de réintégrer un état de pureté. Cette loi est le symbole de toutes les lois que nous ne pouvons réduire à de simples termes rationnels. Un exemple que l'on peut rencontrer dans notre vie quotidienne est celui de la Cacherout. Bien que nous n'en comprenions pas les lois, nous les acceptons et les observons. (L'idée que le but du respect des lois de la Cacherout est la santé physique a, depuis longtemps, été rejetée par les érudits. La Cacherout ne concerne pas la santé physique mais la santé spirituelle.)

Ce sont les «organes» du corps de la Torah qui ont une utilité vitale même si la manière exacte dont ils fonctionnent nous échappe aujourd'hui.

Notre service de D.ieu ne peut se limiter à notre compréhension. Dans sa vie quotidienne, l'individu consomme de la nourriture longtemps avant qu'il ne comprenne comment fonctionne son système digestif. Nous nous rendons chez le médecin et suivons ses prescriptions sans toujours comprendre le mécanisme de leurs effets curatifs.

Quand nous accomplissons un commandement sans en comprendre la pleine signification, nous démontrons que nous agissons ainsi parce que nous savons que D.ieu nous a enjoint, dans la Torah, de l'accomplir et que nous croyons et avons confiance que c'est bon pour nous en tant qu'individus et en dernier ressort pour le monde entier. Cela nous lie à D.ieu et c'est là le véritable but des Mitsvot. Et par la même occasion, D.ieu nous demande d'utiliser, dans la plus grande mesure possible, notre intellect pour comprendre toujours un peu plus. Chaque Mitsvah nous lie à D.ieu et nous donne l'opportunité d'aller sans cesse plus avant dans l'exploration de sa signification.

Illuminations

La vie et la lumière vont souvent de pair. Nous cherchons la vie et nous cherchons la lumière. Et pourtant, parfois, nous semblons atteindre le fond de l'obscurité. Elle peut se trouver à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. Qu'arrive-t-il alors ? Nous tentons d'illuminer cette obscurité, de changer le monde noir en lumière. Et cette lumière qui jaillit alors est plus belle, plus forte que jamais. Un incident de la Paracha exprime cette

idée quand on le lit à travers les enseignements de nos Sages.

Le Peuple Juif, voyageant dans le désert en direction de la Terre Promise et maintenant près de sa destination, se mit à se plaindre, parlant contre D.ieu et contre Moché. Le résultat en fut que des serpents venimeux les attaquèrent et en tuèrent bon nombre. Les Juifs se rendirent auprès de Moché et regrettèrent : «Nous avons eu tort de parler contre D.ieu et contre toi». Afin de les guérir, D.ieu dit à Moché de se munir d'un serpent d'airain et de la placer sur un long bâton. Tous ceux qui avaient été piqués par des serpents regarderaient ce serpent d'airain et seraient guéris.

La Torah, par ses lois et ses récits, nous donne une leçon sur les possibilités de notre vie intérieure. Se plaindre contre D.ieu et contre Moché signifie pénétrer dans un royaume négatif et obscur. On peut s'y retrouver de diverses manières aujourd'hui, par exemple en cédant à la tentation ; cela peut même nous conduire à nous retrouver piégés dans une très mauvaise posture. Nous ressentons alors que nous avons été pris au piège et que nous sommes incapables de nous libérer. En fait, cela signifie que nous sommes prisonniers de notre propre obscurité intérieure, l'antithèse même de la vie et de la lumière.

Ce type d'obscurité émane du «serpent», la force du mal et de l'obscurité spirituelle décrite dans le livre de Beréchet, qui est également source de la mort. Sommes-nous sans défense face à cette force destructrice ?

Non. La force de retour à D.ieu peut atteindre l'infini de D.ieu au-delà de cette obscurité. Elle a la force de changer les ténèbres en lumière, la mort en vie. Les Juifs dans le désert regrettèrent leurs propos et ils purent alors atteindre D.ieu avec toute cette puissance. Nos Sages expliquent que le but d'avoir mis ce serpent d'airain au bout d'un long bâton était de nous faire lever les yeux vers les cieux pour atteindre D.ieu et reconnaître qu'Il est infiniment au-dessus du serpent, la force du mal et de la mort. De D.ieu viennent l'infinie bonté et la vie. C'est en l'atteignant ainsi qu'ils purent attirer la vie et la lumière sur eux, guérir eux-mêmes et le monde.

Le récit de ce mystérieux incident dans la Torah nous enseigne que nous aussi pouvons agir de même. Il se peut qu'il y ait des passages de ténèbres dans notre vie et dans le monde qui nous entoure. Par un lien renoué avec D.ieu par chacun d'entre nous individuellement et par le Peuple Juif en tant qu'entité, tout cela peut se transformer. Nous pouvons faire naître un monde de bonté, de lumière et de vie.

Etude du Séfer Hamitsvot de Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 21 juin – 4 Tamouz

Mitsva positive n° 71 : C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout homme ayant commis des fautes déterminées doit apporter une offrande délictive et il lui sera pardonné. C'est ce qu'on appelle une offrande délictive inconditionnelle.

• Lundi 22 juin – 5 Tamouz

Mitsva positive n° 72 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice gradué (selon l'état de fortune du coupable) pour certaines fautes déterminées.

• Mardi 23 juin – 6 Tamouz

Mitsva positive n° 68 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint concernant l'offrande du Grand Sanhedrin, lorsque, par erreur, il a pris une décision contraire à la tradition.

Mitsva positive n° 75 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que toute femme atteinte de flux sanguin (hors ou au-delà de son isolement ordinaire), une fois qu'il a cessé, doit apporter un sacrifice comme suit : ...deux tourterelles ou deux jeunes colombes. C'est le sacrifice de la femme souffrant d'écoulement hors de sa période menstruelle. Elle n'obtient le pardon définitif qu'après ce sacrifice.

Mitsva positive n° 76 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné selon lequel chaque femme qui a enfanté apportera une offrande : un agneau d'une année comme holocauste et une jeune colombe ou une tourterelle comme expiatoire. Si elle est pauvre, elle offrira "deux tourterelles ou deux jeunes colombes", l'une pour l'holocauste, l'autre pour expiatoire. Pour elle aussi, le pardon n'est complet qu'après avoir apporté ces offrandes.

• Mercredi 24 juin – 7 Tamouz

Mitsva positive n° 74 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné selon lequel tout homme guéri de son flux séminal apportera un sacrifice qui consiste en ceci : deux tourterelles ou deux jeunes colombes, l'une comme expiatoire, l'autre comme holocauste. C'est l'offrande de l'homme souffrant de flux séminal dont le pardon complet n'est accordé qu'après avoir apporté le sacrifice.

Mitsva positive n° 77 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné qu'un lépreux guéri de sa lèpre doit apporter un sacrifice, composé de trois bêtes : un holocauste, un expiatoire et une offrande délictive, ainsi qu'une mesure d'huile. S'il est pauvre, il peut apporter un agneau comme délictif et deux pigeons ou deux jeunes colombes, l'une comme holocauste, l'autre comme sacrifice expiatoire. Le lépreux est le quatrième de ceux dont le pardon complet n'est accordé qu'après avoir apporté le sacrifice.

• Jeudi 25 juin – 8 Tamouz

Mitsva négative n° 106 : C'est l'interdiction de remplacer une bête consacrée par une autre. C'est ce qu'on appelle "Temoura".

Mitsva positive n° 87 : Il s'agit de l'obligation selon laquelle l'animal désigné pour remplacer un autre (destiné à être sacrifié) sera considéré comme sanctifié.

• Vendredi 26 juin – 9 Tamouz

Mitsva négative n° 107 : C'est l'interdiction de changer la destination d'une offrande en la consacrant à un autre sacrifice.

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

• Samedi 27 juin – 10 Tamouz

Mitsva positive n° 107 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM : 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication : Y. Benhamou

Impression : Imprimerie de Chabrol : 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 20.000 ex ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Rav Binyamin Klein, secrétaire du Rabbi pendant de longues années, vient de quitter ce monde. Cette histoire est publiée à sa mémoire.

J'étais étudiante à l'université quand je décidai d'aller étudier un an en Israël. Ce fut une période intense à tous points de vue. Un profond désaccord avec mes parents se solda par pratiquement une année sans aucun contact. Je travaillais 40 heures par semaine sans compter mes heures de cours afin d'être indépendante financièrement. Mais surtout je m'informai pour la première fois sur mon identité et sur la suite de mon parcours spirituel.

J'avais commencé à m'intéresser à la philosophie 'hassidique : étudiante en lettres, j'étais fascinée par la profondeur et le symbolisme des enseignements du Rabbi et leur implication dans ma vie de tous les jours. Je bouillonnais de questions, je souffrais de ce manque de relation avec ma famille, j'aurais voulu continuer en Israël mais il me restait une année d'études à terminer à l'université et cela me semblait une éternité à passer dans un environnement qui ne ferait qu'ajouter à ma confusion intérieure.

On me conseilla d'écrire au Rabbi pour clarifier ma situation. Je n'avais jamais vu le Rabbi mais je savais qu'il me connaissait, qu'il me comprendrait et me donnerait la direction dont j'avais désespérément besoin. J'écrivis ma première lettre et surtout demandai si je devais rester au séminaire en Israël pour étudier le judaïsme ou retourner à l'université et obtenir mon diplôme. Quand je me rendis au 770 Eastern Parkway, je tendis ma lettre à Rav Binyamine Klein, le secrétaire du Rabbi. Il me fit tout de suite une profonde impression : des yeux marron chaleureux et un sourire qui signifiait «je vous comprends». Il promit de me contacter dès que je recevrais une réponse.

Les jours puis les semaines passèrent. Je n'étais pas très sûre de la façon dont il convenait d'agir et je craignais que ma lettre ait été oubliée. Je retournai au 770 pour demander à Rav Klein s'il avait des nouvelles. Dès qu'il m'aperçut, il sourit et m'informa qu'il m'avait cherchée partout ! Non sans humour, il expliqua que j'avais écrit au Rabbi sans mentionner mon nom et mon numéro de téléphone : «Le Rabbi sait qui vous êtes ! Mais moi... Il faut indiquer tous ces détails pour que je vous retrouve !»

Depuis que j'avais écrit cette lettre, ma situation avait beaucoup évolué. Auparavant, j'avais envisagé de retourner en Californie et d'habiter chez la famille du *Chalia'h* de la ville, non loin de mes

parents. Mais maintenant, je m'étais rendue compte que la seule façon de retourner à l'université était d'habiter chez mes parents. Comme nos relations étaient très mauvaises et que mes parents n'acceptaient pas vraiment ma nouvelle façon de vivre avec mes exigences de pratique religieuse, je n'envisageai pas du tout cette option.

Rav Klein n'était pas du tout au courant de ces changements et m'informa que le Rabbi tenait à ce que je retourne en Californie pour obtenir mes diplômes à l'université, ce qu'il exprima ainsi : je devais «terminer ce que j'avais commencé». J'avais donc la réponse à ma question mais... je ne savais pas du tout comment gérer ce nouveau problème ! Je lui racontai mes relations détestables avec mes parents et comment il m'était absolument impossible d'obéir au Rabbi. Il fallait que Rav Klein pose à nouveau la question pour moi, du moins c'est ce que je pensais. Mais Rav Klein insista : il n'avait jamais vu le Rabbi donner une réponse aussi claire et je devais me conformer à cette directive. J'étais affolée et, bien que d'habitude je sois très calme et que je parvienne à m'exprimer relativement bien, je sentis les larmes inonder mon visage. J'essayai de parler mais apparemment la source des larmes jaillissait de toutes parts. Je ne pleurais pas, non, j'étais inondée de larmes, j'ignorais qu'on pouvait être ainsi submergée par l'émotion au point de ne pouvoir maîtriser ses tremblements et son angoisse. Le pauvre Rav Klein n'avait pas été engagé comme secrétaire du Rabbi pour ce genre de situation ! Il ne savait pas trop comment agir avec cette fille hystérique. Au début, il tenta de me consoler avec des mots ; je remarquai dans le brouillard de mes larmes que des 'Hassidim entraient dans le secrétariat mais qu'il leur faisait signe de ressortir tout en essayant de gérer cette scène surréaliste. Désespéré, il me tendit un mouchoir en papier, puis un autre, puis un autre... toute la boîte y passa avant que je ne retrouve mon souffle. Il ne me connaissait pas mais me consacra tout le temps qu'il fallait comme si rien d'autre n'était important, comme s'il n'était pas l'homme le plus occupé du quartier, le secrétaire personnel du Rabbi.

Quand je fus enfin prête à l'écouter, Rav Klein expliqua qu'il ne voyait pas la nécessité de redemander au Rabbi puisqu'un conseil du Rabbi est toujours valable. Mais, de plus, il me donna ses coordonnées personnelles, m'assurant que je pouvais toujours le contacter et que, s'il le fallait, il paierait mon billet de retour à New York si la situation devenait trop pénible en Californie.

Je retournai en Californie chez mes parents. Ce ne fut pas facile mais le processus de réconciliation s'enclencha lentement. Puis je retournai à l'université, à quelques heures de route au sud de Los Angeles.

Quelques semaines plus

Une boîte de mouchoirs...

tard, nous avons compris pourquoi le Rabbi avait tenu à ce que je retourne en Californie. Pour faire court : comme je retournai à l'université, mes parents décidèrent de passer le premier week-end de mon retour dans une station de vacances de La Jolla près de mon campus. C'était la fin janvier 1994 et ils se trouvaient à l'hôtel quand se produisit un tremblement de terre. Nous avons bien vite appris que cette catastrophe d'une ampleur effroyable avait justement eut lieu à Northridge, la ville où ils habitaient ! Leur rue était située à l'épicentre de ce tremblement de terre.

Des semaines plus tard, quand ils purent retourner chez eux, ils s'aperçurent que leur maison était en ruine : s'ils y étaient restés, ils n'auraient pas survécu ! Parce que j'étais revenue. Parce que le Rabbi m'y avait encouragée. Et parce que Rav Klein avait insisté que le Rabbi savait ce qui était bien pour moi. Et pour ma famille. Et il avait eu bien raison.

Par la suite, je me suis installée à Crown Heights et la maison de Rav Klein est devenue ma seconde maison, je passais Chabbat chez lui et devins très proche d'une de ses filles. Et c'est chez lui qu'on m'a présenté celui qui est devenu mon mari. Chaque fois que Rav Klein me voyait, il me taquinait et demandait si j'avais besoin de mouchoirs en papier...

Dimanche dernier, je téléphonai à Madame Klein; elle demanda des nouvelles de chacun de mes enfants, s'intéressa à toutes mes activités. Je demandai des nouvelles de Rav Klein, elle répondit de façon évasive et je n'osai pas demander plus de précisions car je savais qu'il n'allait pas trop bien.

Et ce vendredi, dans le métro, j'ouvre mon portable pour voir les nouvelles et je vois la photo de Rav Klein avec ces mots : *Barou'h Dayan Haemet*, Béni soit le Juge de Vérité ! Une fois de plus, je n'ai pas pu retenir mes larmes. Le monde a perdu une âme si haute ! Il laisse derrière lui de nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et toute une génération qu'il a touchée et élevée. Et, à travers mes larmes, je souris. Car je ferme les yeux et je le vois, avec son bon sourire qui me demande : «Avez-vous besoin d'un mouchoir ?».

Sara Esther Crispe – Shmais News Service
Traduite par Feiga Lubecki

The **SweetHolidays** 

Venez vivre un été en famille

du 2 au 23 août 2015

à l'hôtel "La Brunerie"

aux 2 Alpes

(à proximité du séminaire d'étude du Beth Loubavitch)

- Pension complète Glatt Cachère
- Cuisine haute gastronomie
- **Piscine privée** •
- Ambiance conviviale • Cycle de conférences
- Club enfants • Baby club

Contactez Yossi et Nehama Bensoussan
Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57

A partir de 520 € adulte/semaine
Enfants: tarif dégressif

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La manière juive

Un jour, alors que le Tséma'h Tsédék – le troisième Rabbi de Loubavitch – était encore un jeune homme, il s'assit parmi un groupe de 'hassidim qui discutaient de la question : «Qui sait quand Machia'h va venir ?»

Il commenta : «Ce type de discours rappelle la manière de Bilaam, le prophète non-Juif qui déclara à propos de Machia'h : 'Je le vois mais il n'est pas proche ; je le perçois mais pas dans l'avenir immédiat' – comme si la Délivrance était lointaine. Un Juif, lui, doit espérer et attendre chaque jour que Machia'h arrive ce jour même.»

(d'après la tradition orale) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce qu'un jouet cachère ?

La vue et l'observation laissent une impression profonde sur la personnalité, pour le bien comme pour son contraire. Ainsi, il est recommandé – après la purification au Mikvé (bain rituel) – de ne pas regarder un chien ou tout autre animal non-cachère.

Bien entendu, quand il s'agit de tous jeunes enfants, il convient d'être particulièrement vigilant et de les faire évoluer dans un environnement de pureté et de sainteté. Ainsi, une coutume juive ancienne recommande de poser dans la chambre et même dans le berceau du nourrisson, dès sa naissance, un papier avec le texte du «Chir Lamaalot» (Psaume 121) qui, de plus, le protégera et constituera sa première étude de la Torah...

On veillera à ce que les vêtements et les jouets de l'enfant ne comportent pas des dessins d'animaux non-cachères – même si c'est la mode autour de nous et que cela implique une recherche parfois fastidieuse. On veillera aussi à ce que les enfants ne regardent que des magazines ou des bandes dessinées avec des dessins apaisants et non vulgaires ou effrayants.

Il est toutefois permis d'enseigner aux enfants quels sont les animaux cachères, par exemple, de les emmener au zoo pour admirer les merveilles du monde animal, de connaître les différents drapeaux des douze tribus dans le désert etc...

De nombreux jouets, livres et magazines cachères sont maintenant disponibles pour les enfants de tous âges et, plus la demande sera forte, plus la production le sera également.

F.L. (d'après Pinat Hahala'ha - Rav Yossef S. Ginsburgh)



KESHER FORMATION

LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

Un diplôme, un métier, un emploi !

Formations qualifiantes et diplômantes

(EQUIVALENCE EN ISRAËL)

PETITE ENFANCE - GESTION - ADMINISTRATION

ALTERNANCE - INITIALE - FORMATION CONTINUE
REPAS CACHERS - COURS DE KODECH

Toutes nos formations sur
www.keshar-formation.com
01 77 37 38 00

GRUPE CHNE-OR

SÉMINAIRE D'ÉTUDE EUROPÉEN A LA MONTAGNE DU 2 AU 23 AOÛT

POUR JEUNES GENS HÔTEL "TURAN" STATION LES 2 ALPES

Renseignements
et inscriptions

Beth Loubavitch
01 45 26 87 60

SÉMINAIRE D'ÉTUDE EUROPÉEN A LA MONTAGNE DU 2 AU 23 AOÛT

POUR JEUNES FILLES HÔTEL "BEAUSOLEIL" STATION ALPE D'HUEZ

Renseignements
et inscriptions

Mme Rivka Sudry
06 25 27 94 11

ISROFLAT

contact@isroflat.com

Transparence - Sécurité
Visibilité - Confort

Professionnel de location
d'appartements et villas en Israël

Notre offre :

- Optimisation de votre visibilité et du nombre de vos locations.
- Préservation de votre confort grâce à des méthodes innovantes.
- Transparence totale / Zéro coût caché
- Sécurisation maximale de votre bien, avant, pendant et après la location.

*Nous mettons notre expérience et nos innovations
au service de votre bien.*



Choisissez Isroflat pour la gestion locative de votre appartement

01 76 24 15 15 www.isroflat.com

N°1 DU FINANCEMENT PROFESSIONNEL BOX ET LED

SUR TOUTE LA FRANCE



AGENCE
FRANÇAISE
DES
ENERGIES
NOUVELLES

REJOIGNEZ-NOUS !

RECRUTE REGIES & COMMERCIAUX

VOS DOSSIERS BOX NE PASSENT PAS EN FINANCEMENT, AFDEN A VOTRE SOLUTION !

Commerciaux débutants : AFDEN vous forme !
Commerciaux indépendants : AFDEN vous fournit des RDV
(5 RDV / jour)

PLUSIEURS PARTENAIRES FINANCIERS

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander M. Akili

KD Junior

Tout pour la fête

Costumes, smokings, chemises,
chaussures, accessoires...

Certifié sans Chaatnez

Exceptionnel rapport
Qualité / Prix

Dès 2 ans...

119, rue de Turenne - 75003 Paris

01 42 77 37 66

ב"ה

GARAGE
DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander Shmouel -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr



ESHTEL Gourmet

Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
01 42 45 36 47

ESHTEL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit

75019 Paris

01 42 45 36 47



MERGUI'S SHOWROOM

JOAILLIER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure
Transformation, soudure, rhodiage

40 à 60%
moins cher qu'en bijouterie



116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris - Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Achat Or & Diamants

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 - Dimanche : Sur Rdv